

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 93.00.591.002.1 DU 7 JUILLET 1993

Répartiteur de frais de chauffage ISTA modèle HKV-E type E 3/1

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 91-999 DU 30 SEPTEMBRE 1991 MODIFIANT LE CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION ET RELATIF A LA REPARTITION DES FRAIS DE CHAUFFAGE DANS LES IMMEUBLES COLLECTIFS, ET DE L'ARRETE DU 13 MAI 1983 FIXANT LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX REPARTITEURS DE FRAIS DE CHAUFFAGE UTILISANT LA MESURE DE LA TEMPERATURE DE SURFACE DES EMETTEURS DE CHALEUR.

FABRICANT

ISTA GmbH, Friedrich Koenig Strasse 3-5, 6800 Mannheim, Allemagne.

DEMANDEUR

CFCE COMPTAGE & SERVICES, 54, avenue Victor Hugo, 92500 Rueil Malmaison.

CARACTERISTIQUES

Le répartiteur de frais de chauffage ISTA modèle HKV-E type E 3/1 est un répartiteur électronique compact utilisant la mesure de la température de surface des émetteurs de chaleur des locaux entre lesquels est effectué la répartition.

Il est essentiellement composé d'un socle en alliage d'aluminium fixé sur l'émetteur de chaleur et d'une partie avant en matière plastique comprenant :

- un capteur de température de surface de l'émetteur de chaleur,
- une électronique de traitement intégrée à convertisseur analogique numérique et microprocesseur,
- un dispositif d'affichage à cristaux liquides,
- une pile d'alimentation.

Les caractéristiques sont les suivantes :

- principe de mesure : température de surface,

- étendue de mesure de la température de surface : de 29 °C à 80 °C,
- température de base : 20 °C,
- exposant : 1,15,
- alimentation : pile au lithium 3,6 V.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le répartiteur porte sur sa face avant les inscriptions suivantes :

- nom du fabricant : ISTA
- modèle de l'appareil : HKV-E type E 3/1
- inscription caractérisant l'approbation du modèle : 93.002
- numéro de série.

DEPOT DE MODELE

Les plans ont été déposés à la sous-direction de la métrologie et à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France.

VALIDITE

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES

Notice descriptive.
Photographie n° 5976.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

NOTICE DESCRIPTIVE

Répartiteur de frais de chauffage ISTA
modèle HKV-E type E 3/1**1. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT**

Le répartiteur estime, à partir de la température T_e de l'émetteur de chaleur auquel il est associé, la puissance thermique P qui serait dissipée par un émetteur de chaleur de référence suivant la formule :

$$P = C(T_e - 20)^{1,15}$$

La température T_e (en degré Celcius) de l'émetteur de chaleur est mesurée au moyen d'un capteur à thermistor maintenu en contact avec le socle du répartiteur à l'aide d'un ressort.

C est une constante déterminée pour un émetteur de chaleur de référence. La valeur de C est mémorisée par le répartiteur.

La puissance thermique dissipée d'évaluation est intégrée dans le temps à l'aide d'une base de temps déterminée par un circuit oscillateur.

L'indication de l'énergie thermique d'évaluation dissipée est réalisée sur un afficheur à cristaux liquides de 5 chiffres. Cette indication est destinée après correction en fonction des caractéristiques de l'émetteur de chaleur à permettre la répartition des frais de chauffage.

Le comptage est stoppé lorsque la température mesurée de l'émetteur de chaleur est inférieure à environ 29 °C.

2. ALIMENTATION

Le répartiteur est alimenté en énergie électrique par une pile au lithium de 3,6 V.

Sa durée de vie est de l'ordre de 8 ans.

3. MONTAGE

Pour les radiateurs à éléments, le socle est fixé au moyen d'une bride prenant appui sur l'arrière des colonnes et d'une vis.

Pour les radiateurs de type "lamella", le socle est fixé au moyen d'une bride double et de deux vis, ou d'un boulon soudé.

Pour les radiateurs plats, le socle est fixé au moyen d'un boulon soudé ou est collé.

Pour les radiateurs en acier à fentes, le socle est fixé au moyen de vis autotaraudeuses.

Le répartiteur est placé sur la poutre frontale de l'émetteur de chaleur à 75 % de la hauteur et au milieu de celui-ci.

4. TEST DE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement du répartiteur peut être testé à tout moment, en appuyant sur la touche frontale située sur la partie basse de l'appareil.

Si le fonctionnement est satisfaisant, les cinq chiffres "8" de l'affichage clignotent.

5. SCHELEMENT

La partie avant du répartiteur est rendue solidaire du socle, par une pièce de scellement encliquetable en matière plastique, empêchant ainsi l'accès aux circuits électroniques et au système de fixation du socle.



■ N° 5976

REPARTITEUR DE FRAIS DE CHAUFFAGE ISTA HKV-E E 3/1

